

DELIBERATION N° 24 EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SEANCE DU MARDI 24 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le vingt-quatre du mois de Juin à 10h00, le Conseil d'Administration de la Régie des Thermes de DIGNE-LES-BAINS, régulièrement convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Francis KUHN, Président du Conseil d'Administration.

Etaient présents :

Martine THIEBLEMONT, Marie-José MAGAUD, Gilbert REINAUDO, Michel BLANC, Francis KUHN, Olivier LAMARQUE, Anthony LORION

Excusés : Bernard TEYSSIER, Benoît CAZERES

Le quorum est atteint

Invitée : Cécilia Chevalier : Directrice Générale des services de Provence-Alpes-Agglomération

Présence de : Véronique LEMER, Directrice de la Régie des Thermes.

Est nommée secrétaire de séance : Véronique LEMER

Objet : Point sur les travaux d'intersaison 2025-2026 et lancement d'un marché de travaux

Monsieur Francis KUHN rapporteur expose ce qui suit :

Le budget prévisionnel des travaux prévus pour l'intersaison 2025-2026 a été établi par notre Assistant à Maîtrise d'Ouvrage, comme suit :

- Eau froide thermale : 599 500 € HT
- Process boues : 695 800 € HT
- Equipement de balnéothérapie : 700 000 € HT
- AMO : 54 400 € HT
- Mission de l'architecte d'intérieur : 14 000 € HT
- Travaux d'aménagement : 140 000 € HT

Soit un coût total du budget prévisionnel des travaux d'intersaison de 2 203 700 € HT (contre une estimation initiale de 1 885 200 € HT, avant mise à jour du dossier).

Pour rappel, les crédits inscrits au budget (compte 21) s'élèvent à 2 118 636,43 €. Des ajustements pourront, le cas échéant, être proposés sur les opérations non concernées par le marché objet de la présente délibération.

Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'approuver le lancement d'un marché de travaux en procédure adaptée ouverte, portant sur l'optimisation et la modernisation du procédé thermal, incluant la

création d'un réseau d'eau thermale refroidie et la refonte du traitement des boues thermales, soit un montant estimé à 1 995 300 € HT.

Le Conseil d'Administration après délibération à l'unanimité, valide le lancement du marché de travaux en procédure adaptée ouverte, et autorise le président, Francis Kuhn, à signer tous les documents nécessaires.



Francis Kuhn,

RÉGIE DES THERMES

04000 DIGNE LES BAINS

Président. Tél. : 04 92 32 32 92

N° Siret 538 052 044 00012